



BULLETIN MUNICIPAL DE PLABENNEC

Semaine du 28 décembre au 4 janvier 2019

VIE PRATIQUE - AR VUHEZ PEMDEZ

Madame Le Maire, le Conseil Municipal ainsi que le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019 !!!



Permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous pour la période du 24 décembre 2018 au 7 janvier 2019.

Mémento - mat da c'houzoud

Pharmacies - nuits, dimanches et jours fériés, appeler le ☎ 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

Vétérinaire ☎ 02 98 40 41 34

Etoile bleue - Ambulances et transport médical assis ☎ 02 98 36 85 75

Taxi Gallin Véronique - Transport médical assis ☎ 06 77 36 77 89

Taxi Gouez Laure - Transport médical assis ☎ 02 98 36 88 69 ☎ 06 88 74 74 85

Taxi Le Bars Gilles - Transport médical assis ☎ 02 98 40 80 82 ☎ 06 75 01 92 43

Taxi Pauline - Transport médical assis ☎ 06 88 09 69 58

Cabinets infirmiers

Cabinet des Abers - Kathy Moreau - 1 rue du Penquer ☎ 02 29 00 40 12

Cabinet Gentile - 11 square Pierre Corneille ☎ 02 98 40 44 00

Cabinet infirmier de la Gare - 6 bis square Pierre Corneille ☎ 06 20 47 28 90

Cabinet de la Mairie - 3 rue de la Mairie ☎ 02 98 37 63 41

Appels d'urgence - da c'helver trum

Médecin ☎ 15 Sapeurs-Pompiers ☎ 18 ou ☎ 112

Gendarmerie ☎ 17 ou ☎ 02 98 40 41 05

Urgence gaz naturel ☎ 08 00 47 33 33

Astreinte eau et assainissement CCPA ☎ 06 08 41 49 75

Astreinte communale sécurité équipements communaux ☎ 06 14 97 14 06

Etat Civil - ganet, dimezet, marvet

Naissance

➤ Clara LE MENN, 14 rue Chateaubriand

PERMANENCES - DIGEMER

Hôtel communautaire

58 avenue de Waltenhofen - Plabennec

C.C.P.A. ☎ 02 98 37 66 00

Accueil Emploi - lundi, mardi, jeudi 9h-12h/14h-17h, vendredi

9h-12h/14h-16h à Plabennec (Maison du Lac) le **mercredi** 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social). *Fermé jusqu'au 02/01 inclus* ☎ 02 90 85 30 12

Mission Locale de Plabennec/Lannilis ☎ 02 30 06 00 33

Lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV)

Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

A.G.D.E. - Tous les jeudis de 13h30 à 17h ☎ 02 98 21 18 64

A.D.I.L. - Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 10h sur RDV au 02 98 46 37 38 et de 10h à 12h sans RDV

S.P.A.N.C. - Service Public d'Assainissement Non Collectif ☎ 02 90 85 30 17

Redevance des ordures ménagères ☎ 02 90 85 30 18

Tous les jours, sauf le mercredi ☎ 02 98 37 66 09

Déménagements ☎ 02 90 85 30 18 facturation@pays-des-abers.fr

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02 98 84 40 35

Anciens locaux de La Poste (près de la Mairie)

Consultation des nourrissons (PMI) - Uniquement sur RDV (à prendre au CDAS de Lannilis) ☎ 02 98 04 02 65

Puéricultrice - Le mardi matin à Plabennec **sans RDV** de 9h à 12h.

A Lannilis, au CDAS, 2 rue de Mézéozen, le mardi après-midi et le jeudi matin sans RDV ☎ 02 98 04 02 65

Assistants Sociales et accueil administratif - Sur rendez-vous à prendre au CDAS de LANNILIS ☎ 02 98 04 02 65

Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique (CLIC) (informations sociales/60 ans et plus et leurs familles) - Accueil sur rendez-vous au 02 98 21 02 02.

Maison des Bruyères

AMADEUS - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants, services aux familles. Horaires : 8h30-12h/13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr ☎ 02 98 21 12 40

Espace culturel « Le Champ de Foire »

Accueil ☎ 02 98 30 78 95

Cyber Esp@ce ☎ 02 98 30 78 97 - Email : informatique@plabennec.fr

Autres lieux

BIBLIOTHEQUE - LEVRAOUEG

☎ 02 98 37 61 58 <http://bibliotheque.ville-plabennec.fr>

Mardi 15h30-17h30 ; Mercredi 10h-12h / 14h-17h30;

Vendredi 15h30-18h30 ; Samedi 10h-16h (sans interruption).

Fermée le 31 décembre

Bébé bouquine le mardi de 10h30 à 11h30.

Animatrice Jeunesse animation.jeunesse@plabennec.fr ☎ 06 16 91 74 42

Multi accueil - 25 rue de l'Aber - ☎ 02 98 37 60 72 multiaccueil@plabennec.fr

Les Fripouilles - Association Assistantes Maternelles ☎ 06 67 27 02 71 lesfripouillesplabennec@gmail.com

RPAM - Relais Parents Assistantes Maternelles - 25 rue de l'Aber
 Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (Maison de l'enfance) sur RDV. ram@plabennec.fr ou ☎ 02 98 36 83 42.

Le relais propose, en complémentarité, des matinées d'éveil et d'échanges à tous les assistants maternels agréés, ainsi qu'aux enfants.

C.C.A.S. - Mairie ☎ 02 98 40 42 17

Secours Catholique - Permanence accueil et vestiaire le mercredi après-midi de 13h30 à 17h au 6 rue de la Mairie ☎ 02 90 82 59 53

Maison Paroissiale 1 rue Marcel Bouguen **Accueil**: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 12h. ☎ 02 98 40 41 35

ADMR des 2 Abers - Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services aux familles - 66 avenue de Waltenhofen, du lundi au vendredi de 9h à 12h ☎ 02 98 37 60 37 plabennec@29.admr.org

Caisse d'Allocations Familiales - Uniquement sur RDV ☎ 0810 25 29 30

Centre Médico psychologique - 11 rue Hélène Boucher ☎ 02 98 42 36 80

Entraide pour la vie - Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - Tél : 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. <http://www.entraidepouurlavie.fr> - president@entraidepouurlavie.fr

Violences conjugales - 39 19 (appel gratuit)

LE MAIRE COMMUNIQUE
AR MEAR A RO DA C'HOUZOUT

Horaires de la mairie

La mairie fermera exceptionnellement à 16h30
le lundi 31 décembre 2018.

Campagne de tests au fumigène
Secteur zone de Penhoat

Dans le cadre d'une vérification du raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement, une campagne de tests au fumigène va être réalisée sur la commune de PLABENNEC (secteur zone de Penhoat) par le bureau d'étude DCI Environnement de Quimper mandaté par la Communauté de Communes du Pays des Abers.

Ces tests consistent à injecter un fumigène dans les réseaux d'assainissement et à rechercher les raccordements défectueux en observant l'évacuation de cette fumée soit par des événements, des gouttières ou des regards à l'origine d'entrées d'eaux claires dans la collecte des eaux usées.

Le fumigène utilisé n'est pas toxique et ne tache pas. Une simple aération permettra de dissiper la fumée qui pourrait pénétrer dans votre habitation (notamment via des siphons désamorçés).

Il est toutefois préférable de vérifier la source et l'origine de la fumée et d'indiquer la situation au binôme de techniciens qui se trouve sur place (06 49 92 92 12).

Il est possible que votre détecteur de fumée se déclenche, aussi nous nous excusons dès à présent pour cette gêne éventuelle.

Ces investigations visent à supprimer les eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement, sources de rejets directs au milieu naturel, de surcharge des réseaux et de l'unité de traitement.

Ces investigations auront lieu du 7 au 9 janvier 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la mairie de Plabennec, la Communauté de Communes du Pays des Abers (service eau et assainissement) ou le bureau d'études DCI Environnement de Quimper.

Trésorerie de Plabennec

Fermeture exceptionnelle le lundi 31 décembre 2018.

Révision des listes électorales

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2018 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.

Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie. La demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vers le « zéro pesticide » pour les particuliers et jardiniers amateurs

Au 1er janvier 2019, la vente, l'usage et la détention des pesticides seront interdits aux particuliers.

En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral. Les produits homologués en agriculture biologique, les produits de bio-contrôle et à faible risque seront toujours autorisés. Ces mesures sont issues de la loi sur la transition énergétique qui prévoit la réduction de l'utilisation des pesticides au regard de leurs effets sur la santé humaine, l'environnement, l'eau et la biodiversité. **Vous pouvez déposer votre stock en déchèteries.** **Contact :** Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon / animation SAGE, communication.basleon@orange.fr

Bourse BAFA

La ville de Plabennec, en partenariat avec la CAF subventionne 2 formations BAFA par an. Pour postuler, merci de retirer le dossier en mairie, à l'Anim'ados ou sur le site de la ville de Plabennec, et de le retourner complété **pour le vendredi 4 janvier 2019.**

Communiqués de la CCPA



Mémo - tri spécial Noël !

L'hiver est bientôt là et les fêtes approchent à grands pas !

Pour vous aider à trier durant cette fin d'année voici un mémo-tri spécial Noël :

- les gros cartons et le polystyrène sont à déposer en déchèteries.
- les papiers cadeaux plastifiés vont en ordures ménagères.
- les sapins sont à déposer en déchèteries.

Nous vous proposons également une opération broyage de sapins début janvier. Plus d'informations dans un prochain bulletin !

Opération broyage de sapin :

Pour la 3^{ème} année consécutive, la CCPA propose aux usagers de son territoire une opération broyage de sapins de Noël. Rendez-vous le **samedi 12 janvier 2019** :

De 9h30 à 12h puis de 14h à 16h sur l'aire de jeux du lac de Plabennec

De 9h30 à 12h à la déchèterie de Lannilis

De 14h à 16h30 au Korrejou (en face de la recyclerie) à Plouguerneau.

Vous pourrez déposer vos sapins sur ces 3 sites à partir du jeudi 10 Janvier 2019.

N'oubliez pas d'enlever toutes les guirlandes et les décorations et venez avec votre seau pour récupérer le broyat !

Nous vous rappelons que les sapins ne seront pas collectés avec les ordures ménagères et qu'il est interdit de les brûler.

Fermeture 1h plus tôt des déchèteries

Nous informons nos usagers que le lundi 31 décembre, les déchèteries fermeront une heure plus tôt ;

Décalage de la collecte d'ordures ménagères

En raison du jour férié du mardi 1^{er} janvier 2019, toutes les tournées de collecte des ordures ménagères seront décalées d'un jour.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

En cas d'absence durable

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien, ...)

- Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » signalez votre absence au policier municipal ou à la brigade de gendarmerie.



Fermez vos véhicules à clé de jour comme de nuit.

Enquête INSEE

L'Institut national de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) réalise du 3 janvier au 26 janvier 2019 une enquête statistique sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

**Anim'Ados
Vacances de Noël 2018**

L'Anim'ados est ouvert le matin de 10h à 12h, ainsi que l'après-midi de 13h30 à 17h30. Contact : Lucie Provost, animatrice jeunesse : 06/16/91/74/42 animation.jeunesse@plabennec.fr

Journée du citoyen

Les jeunes filles et garçons nés en octobre, novembre et décembre 2002, sont invités à se présenter en Mairie, à leurs **16 ans révolus, avant le 31 décembre 2018**. Il leur sera remis une attestation nécessaire pour les concours, examens, permis de conduire. **Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.**

**CLCV, association de défense des
consommateurs et locataires**

Permanence le **mercredi 2 janvier**, sur RDV, salle Marcel Bouguen, de 10h à 12h ☎ 02 98 01 08 51.

Déchèterie et dépôt déchets verts de Penvern

korn ar restachoù

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermés le mardi ☎ 06 14 71 56 57

**Conciliateur de justice du canton de
Plabennec :**

pas de permanence en janvier/février

Pour des raisons de santé, le conciliateur du canton de Plabennec n'assurera pas de permanence en mairie de Plouvien, durant les mois de janvier et février 2019. En cas de problèmes urgents durant cette période, les habitants des communes concernées (Bourg-Blanc, Coat-Méal, Le Drennec, Kernilis, Kersaint-Plabennec, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Plabennec, Plouvien) pourront exceptionnellement solliciter des rendez-vous près des conciliateurs de Lannilis et Ploudalmézeau, en s'adressant aux mairies respectives.

Dicton de la semaine en breton

An danvez dastumet gant ar rastell

A yelo kuit buan gant an avel.

Les biens ramassés au râteau

S'en iront vite avec le vent.

Une fortune acquise trop vite

S'envolera tout aussi rapidement.

V I E A S S O C I A T I V E - K E V R E D I G E Z H I O U

Ensemble Paroissial des vallons de l'Aber Benoit

Dimanche 30 décembre : messe à 9h30 à Kersaint-Plabennec.

Messe à 11h à Plabennec

Mardi 1^{er} janvier : à 10h30 à la Basilique du Folgoët, fête de Marie Mère de Dieu et Journée mondiale pour la paix.

Mercredi 2 janvier : Messe des défunts à 18h30 à Plabennec.

Un Noël à l'envers ? Les enfants d'Haïti seraient heureux de recevoir vos livres de lecture en bon état (histoire, BD, romans pour enfants, livres d'images ... pas de manuels scolaires). Vous pouvez les déposer à la Maison Paroissiale de Plabennec jusqu'au 12 janvier. La Paroisse se chargera de les acheminer en Haïti avec les Pères de Saint Jacques et les sœurs de Saint Joseph de Cluny. Merci de votre générosité.

Abers Nature

Conférence sur les pesticides par le Docteur Jean-Marie Letort

Au 1^{er} janvier 2019, la vente, l'usage et la détention des pesticides seront interdits aux particuliers. Quel est l'impact de ces pesticides sur notre santé ? Invité par Abers nature et Les jardins Partagés, le Docteur Jean-Marie Letort animera une conférence-débat sur le sujet, le vendredi 4 janvier, à 18h30, Salle Marcel Bouguen.

Club Ar Steredenn

Le club est fermé jusqu'au 3 janvier 2019. Jeudi 3 janvier : pas de danse, gym à 10h30 qui remplace le 17 janvier, jour de l'Assemblée générale. Après-midi jeu à 13h30 suivi de la galette des rois.

Séjour à Beaulieu sur Dordogne du 25 mai au 1^{er} juin 2019. Réunion d'information et inscriptions le lundi 7 janvier à 11h, Salle Marcel Bouguen.

MCR

Réunion le 8 janvier 2019 de 14h à 16h, Salle Marcel Bouguen

Oxygène et découverte

Mercredi 2 janvier : marche à Plabennec (pas de car)

Lundi 7 janvier : marche à Loc-Brévalaire

Mercredi 9 janvier : Marche à St Divy. Après la marche, galette des rois à la Salle Marcel Bouguen.

UNC

Samedi 12 janvier : Réunion du C.A à 9h30 au local du 20 rue Maréchal Leclerc.

Don du sang

L'Amicale pour le don du sang bénévole de Plabennec et sa région invite les donateurs du sang, ses adhérents et sympathisants à la cérémonie des « vœux du Président et pot du Nouvel An » qui aura lieu le **vendredi 11 janvier 2019**, salle Marcel Bouguen à Plabennec, à partir de 18h. Grâce à leur générosité, de nombreuses vies sont sauvées. Aussi, nous adressons un grand merci aux donateurs.

V I E S P O R T I V E - S P O R T O ù

Association Cyclotouriste Plabennec

Dimanche 30 décembre : départ à 9h00 de la Maison du Vélo pour des circuits de 69, 60, 52 et 46 km et à 9h30 pour un circuit de 30 km. Détails sur : www.ac-plabennec.org

La joie de courir

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 19 janvier 2019 à 18h Salle Marcel Bouguen. Elle sera suivie d'un repas vers 21h : Inscriptions au local avant le 9 janvier.

A N I M A T I O N S P L A B E N N E C O I S E S - P L A B E N N E G O V E V A Ñ

Exposition « Aphorismes instantanés » D'Anita Guénoden et Philippe Malique

Espace culturel Le Champ de Foire

du mardi 8 janvier au dimanche 3 février 2019

Porter un regard différent sur le monde qui nous entoure, sublimer les instants du quotidien, trouver de l'insolite dans ce qui peut paraître banal et s'amuser...

Voilà comment ce qui ne devait être qu'un livre de photographies privées est devenu, au fil de temps, une étonnante exposition.

Aphorismes Instantanés, c'est l'histoire d'une rencontre artistique entre deux univers, celui d'une photographe passionnée, Anita Guénoden et d'un amoureux des mots, Philippe Malique.

C'est l'histoire singulière de photographies en noir et blanc mises en lumière par quelques aphorismes et autres petites phrases.



C'est l'histoire d'un voyage dans un monde fait d'humour, de tendresse et de poésie...

Du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h

Entrée libre et gratuite.

Loto du Vélo Sport Plabennec

Samedi 5 janvier à 20h, Salle Marcel Bouguen. Bons d'achat, TV, Vélo, et de très nombreux autres lots...

Kig ha farz organisé par « Santez Anna Lanorven »

Le kig ha farz (avec jarret) aura lieu le **dimanche 13 janvier** à la salle Marcel Bouguen à Plabennec.

Points de vente des billets à compter du mercredi 2 janvier : Intermarché, bijouterie Simon, le Havane et le Diabolo.

Permanence pour la vente des billets les samedis 5 et 12 janvier à la salle Marcel Bouguen de 10h à 12h.

Tarifs : sur place 12 € / à emporter 10 € / repas enfant 5 €.

APE Ecole du Lac

Dimanche 20 janvier de 14h30 à 17h : Après-midi Jeux de Société. Venez vous amuser en famille !! Goûter sur place.



COMMERCE - PROFESSIONS LIBÉRALES - korn ar stalioù

Laboratoire d'analyse médicale de Plabennec

Pendant les vacances de Noël, ouverture du lundi au samedi (jusqu'au 5 janvier inclus), uniquement le matin, de 8h à 12h.

« **Le Fournil de Plabennec** » **boulangerie Barré** : ouverte le dimanche 30 décembre le matin, le lundi 31 décembre toute journée ; fermée le mardi 1^{er} janvier.

Lingerie Juliade :

Le magasin sera fermé pour inventaire le mercredi 2 janvier 2019.

Le pressing cordonnerie atelier retouches Quali'Press sera fermé le lundi 31 décembre.



« **Coiffer autrement** » sera ouvert tous les jours pendant

la période des fêtes, non-stop, avec ou sans rdv ☎ 02 98 04 84 21.

Bijouterie Simon :

Magasin ouvert les dimanches matins de 10h à 12h, du lundi au samedi 9h-12h et 14h-19h.

Marché de Plabennec - Marc'hajoù ar zizhun
Sur la place du Champ de foire, le vendredi de 15h30 à 19h30

INFORMATIONS DIVERSES

Groupe d'entraide des Familles Endeueillées

Viviane et Anne seront heureuses de vous accueillir pour la prochaine rencontre du groupe qui aura lieu le lundi 7 janvier 2019 de 14h15 à 16h15, au siège de l'ASP du Léon, 7 rue Alsace Lorraine à Lesneven (entrée dans la cour en face du cinéma, bâtiment du centre, salle à l'étage)

FOROMAP29

Depuis 24 ans les Lions Clubs de Brest organisent chaque année le Forum de l'Apprentissage et de la Formation en Alternance « FOROMAP29 ». La 25^{ème} édition aura lieu le samedi 19 janvier au Quartz à Brest.

Ce forum permet aux jeunes collégiens et lycéens ainsi qu'à leurs parents et aux étudiants d'être en relation directe avec plus de 90 organismes de formation présents à cette occasion. C'est ainsi que plus de 65000 jeunes ont découvert, depuis le lancement de cette action, les nombreuses possibilités offertes par ces filières d'enseignement.

Le détecteur de fumée sauve des vies, équipez-vous !

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Le principal objectif d'un détecteur de fumée est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas. Il existe aussi des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes qui émettent un signal lumineux et/ou vibrant.

Quel type de détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

Où installer le ou les détecteurs ?

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

Qui doit installer et entretenir le détecteur ?

C'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil.

Chiffres-clés

- 1 incendie se déclenche toutes les 2 minutes en France.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1^{ère} cause de mortalité dans les incendies. Celle-ci tue davantage que les flammes.

Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : www.sdis29.fr

Perdu : un trousseau de clés.

Trouvé : vêtements de sport *S'adresser en Mairie*

